



## Bulletin d'information N°4 Juillet 2015

### **EDITORIAL : LE MOT DE L'EQUIPE MUNICIPALE**

**Le Conseil Municipal s'est réuni trois fois** depuis le mois de décembre. Voici les principales décisions qui ont été prises :

**Le 27 février 2015** a été largement consacré aux finances :

Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2014.

Affectation du résultat des différents budgets.

Plan de financement et demande de subvention pour les travaux d'assainissement Avenue Antoine Fayet et Avenue de la Gare.

Approbation du cahier des charges et plan de financement pour deux opérations d'envergure : le Plan de circulation et le Plan d'accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVEP).

**Le 2 avril**, le Conseil a voté les budgets 2015 : voir l'article détaillé ci-dessous.

Enfin, **le 27 mai**, la séance du Conseil a été essentiellement consacrée à l'Administration Générale :

Approbation d'une Convention constitutive d'un groupement de commandes avec 6 autres départements et adhésion à ce groupement pour l'achat d'énergie et de services en matière d'efficacité énergétique, pour l'amélioration du réseau d'éclairage public, en particulier.

Travail en lien avec la Communauté de Communes : la Zone Artisanale de Comblat, la Maison de Santé.

Lancement de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de rénovation des logements de la gendarmerie.

Adoption du règlement relatif à l'accueil des Fêtes Foraines.

Création du site Natura 2000 « Vallée de la Cère et de la Jordanne ».

Comme vous le voyez, le Conseil Municipal travaille régulièrement et des décisions importantes sont prises pour améliorer votre vie quotidienne. Des réunions publiques seront organisées dès que les études en cours pour le Plan de Circulation et le PAVEP seront terminées. Nous vous rappelons que les séances du Conseil sont publiques. Venez vous informer à la source, vous serez les bienvenus.

Nous vous souhaitons à tous un bel été ensoleillé !

### Finances Budget 2015

Le budget de la commune est composé du budget principal et de 4 budgets annexes :

- Eau
- Assainissement
- Site des Cayrouses
- Lotissement des Sources II

Le budget a été voté le 2 avril dernier. Il reprend les résultats de l'exercice 2014, et comprend deux parties :

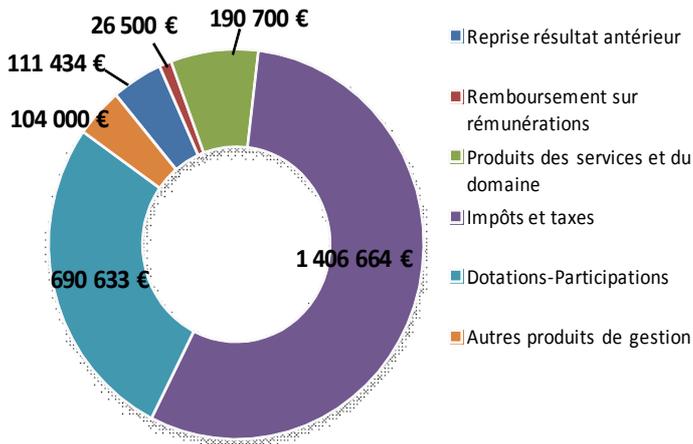
- une section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la commune,
- une section d'investissement qui retrace les dépenses et recettes qui modifient la valeur du patrimoine comme le remboursement des emprunts, les acquisitions immobilières et les travaux.

## Zoom sur le budget principal :

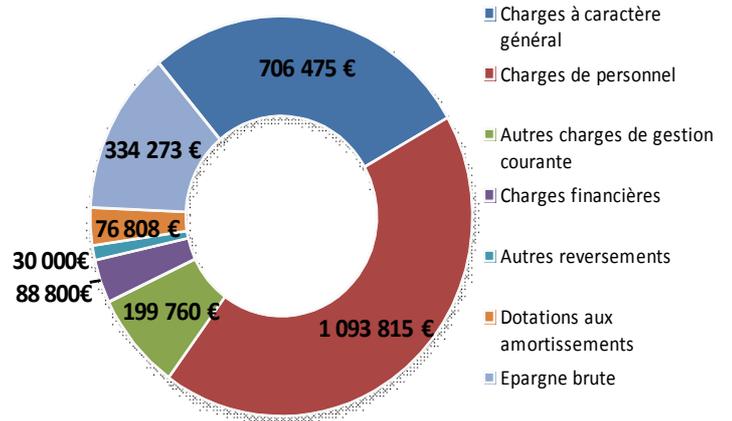
Construit dans un contexte financier difficile, marqué par une baisse importante de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (baisse qui doit se poursuivre sur 2016 et 2017), et un endettement élevé qui limite les marges de manœuvre de la collectivité :

- **Section de fonctionnement : 2 529 931 €**

### Recettes

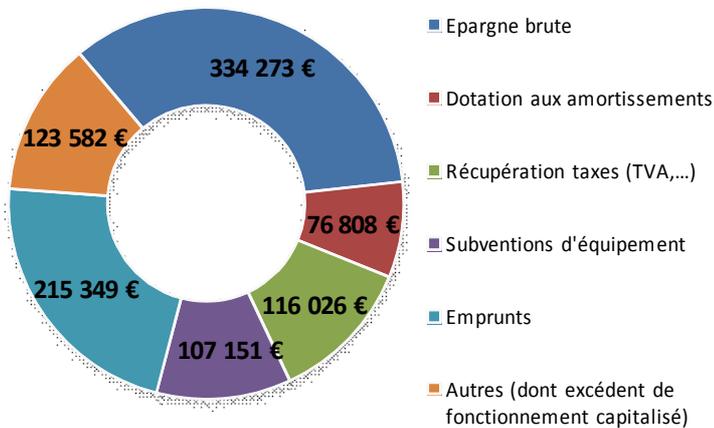


### Dépenses

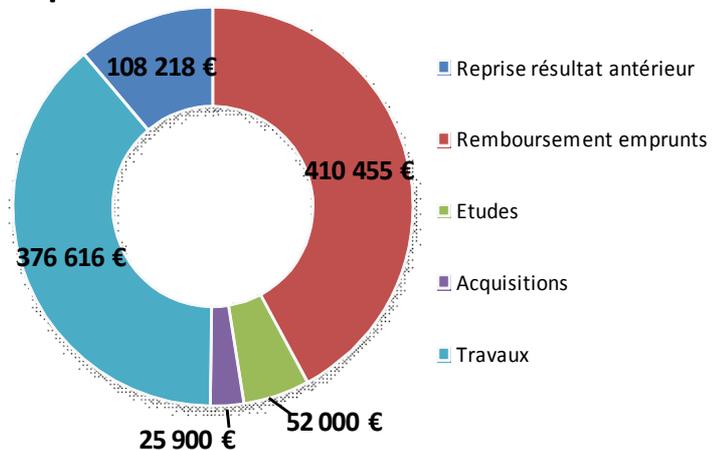


- **Section d'investissement : 973 189 €**

### Recettes



### Dépenses



**Fiscalité :** Malgré ce contexte, la Municipalité a décidé de voter des taux d'imposition identiques à ceux de 2014 :

	Taux voté	Produit
Taxe d'habitation	10,68 %	269 670€
Taxe foncière (bâti)	26,71 %	575 601€
Taxe foncière (non bâti)	90,25 %	64 439€

### **Endettement :**

L'encours de la dette du budget principal était, au 31 décembre 2014, de **2 760 703€**, soit **1370€** par habitant (la moyenne départementale des communes de même importance démographique était de **860€**).

## Personnel communal

Le personnel se répartit comme suit :

- 6 agents dans les services administratifs dont un contrat aidé de 20 heures hebdomadaires et un agent d'animation
- 1 agent à la médiathèque
- 2 agents à l'école maternelle
- 9 agents à la propreté des locaux communaux, cantine et surveillance des élèves (cantine et garderie)
- 11 agents aux services techniques dont un contrat aidé de 35h et une embauche prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2015

## Commission extra-municipale: vie citoyenne, quartiers, villages

**La vie citoyenne** implique la participation active de la population au fonctionnement de la commune. Le but est de donner la parole au plus grand nombre, d'écouter et d'agir pour faire vivre la démocratie participative.

**Le 6 mars nous avons tenu nos 1ères « Assises de la citoyenneté »** auxquelles vous avez tous été conviés. Elles ont permis aux personnes présentes regroupées par villages ou quartiers de choisir parmi elles vos délégués et d'ébaucher un plan de travail, mais aussi de constituer la « Commission extra municipale des quartiers et des villages. »

**Liste des délégués :**

**Aliquier, Entremont, Les Blattes, La Garde :** Mme ROMANO Jeanne

**Comblat le Pont, Le Mourdier :** Mme FREGEAC Martine (titulaire), Mme JAY Michèle (suppléante)

**Comblat le Château, Les Cayrouses :** M. MABRU Paul

**Comblat le Puy :** Mme MANHES Emmeline

**Olmet, Aris :** M. FRUQUIERE Jean-Paul (titulaire), M. LADOUX Bernard (suppléant)

**Daïssès, Lascombes, Salvaroque :** M. BAUDY Clément (titulaire), Mme TERNON Marine (suppléante)

**Fournols, La Prade :** M. DELRIEU Daniel (titulaire),

M. CHARMES Christian (suppléant)

**Salvanhac :** M. LOURS Bernard (tit.), M. VIGNHAL Jean-Pierre & Mme CAMBOU Dominique (suppl.)

**Besse :** M. CARDINAUX Paul (titulaire), M. PICARD Jean-Pierre (suppléant)

**Vernet :** M. DELMAS Philippe

**Quartier 1 Pré du Lac + RN 122 côté impair :** M. LAVIGNE Jean-Pierre

**Quartier 2 La gare, Av. La Promenade, Lotissement des Sources, Av. Fayet :** Mme MILTGEN Claudine

**Quartier 3 Vieux Vic, Côte St Curial, RN 122 côté pair jusqu'à La Pergola :** M. IRLANDE Didier et M. BENECH Raymond.



Il nous manque quelques délégués suppléants, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

**Le 6 mai la commission ainsi constituée s'est réunie** pour analyser les propositions recensées en mars, étudier leur faisabilité et établir des priorités. Les demandes sont classées en 6 domaines : eau (approvisionnement et évacuation), routes et chemins, entretien général, circuler et stationner, se repérer, embellir. Leur satisfaction s'échelonne sur le court, le moyen et le long terme.

**Si vous avez une demande à formuler dans ces différents domaines, adressez-vous à votre délégué. Il dispose d'informations fiables et assume le rôle d'interface entre la population et les élus.**

« L'intelligence collective est plus forte que l'intelligence individuelle ».

## Le point sur la fibre optique

Certains d'entre vous se posent des questions sur cette nouvelle possibilité d'accès au Très Haut Débit (THD). L'impatience les gagne ! Les réponses d'Orange, qui est chargé de l'installation du réseau, ne sont pas toujours faciles à comprendre ou nous intriguent. D'où cet article destiné à vous aider.

Voici les précisions apportées le 1<sup>er</sup> juillet par la responsable départementale d'Orange.

- Orange déploie et commercialise un réseau Très Haut Débit (THD) en zone rurale pour la 1<sup>ère</sup> fois. Il rencontre donc des problèmes de mise en œuvre liés aux adresses, en particulier dans les hameaux. Il faut vérifier toutes les adresses une par une ! Une cellule de crise est dédiée à ce travail de fourmi. La mise à jour de la base nationale de données est programmée pour fin juillet.

-Pour savoir si vous êtes éligible et si vous pouvez donc demander à être raccordé, voici la marche à suivre :

Allez sur le site <http://reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre>

- ▶ Tapez votre adresse postale. Vous avez la carte de France montrant la couverture d'Orange. Toute la zone de Vic est orange. Zoomez jusqu'à obtenir votre rue ou quartier.
  - ▶ Si votre maison est sur la carte en orange, vous êtes éligible. Contactez votre fournisseur d'accès.
  - ▶ Si elle est en bleu clair, la fibre est dans votre rue ou quartier.
  - ▶ Si elle est en jaune, c'est pour bientôt.
  - ▶ Si elle est en gris, c'est qu'il y a un problème technique. L'agence va prendre votre demande et vérifier ce qui se passe.
  - ▶ Si votre maison n'apparaît pas, c'est un problème administratif : votre adresse n'est pas dans la base de données.
  - ▶ Attention ! Même si vous avez un boîtier devant chez vous, cela ne signifie pas que vous pouvez être raccordé immédiatement. Il y a 3 étapes :
- Orange construit le réseau.
  - Ensuite, il le commercialise. C'est-à-dire que chaque opérateur doit acheter les prises pour ses abonnés. La loi sur la concurrence impose un délai de 6 mois entre la construction et la commercialisation.
  - Ce n'est qu'après ce laps de temps que le raccordement est possible.

**Donc, patience ! Patience avant de pouvoir télécharger ou surfer  
à très grande vitesse...**

## Du nouveau pour le marché

Nous préparons la mise en place d'un règlement de marché basé sur le règlement type des marchés de France qui comprendrait :

- Une révision du tarif des droits de place favorisant le maintien des marchands habitués et améliorant l'attractivité de notre marché pour de nouveaux commerçants.
- Une réorganisation des emplacements permettant un accès plus facile pour les secours et l'utilisation rationnelle de l'espace inoccupé.
- **L'extension du marché sur la cour devant le Centre Culturel du Carladez et son prolongement possible rue Fournier Durand et avenue André Mercier en période estivale.**

## Beaucoup de travaux..



Un petit parking d'une douzaine de places a été aménagé à côté de l'école maternelle avec un passage piéton

Un élagage important à la cascade de Fournols dégage la vue sur les deux ponts dont l'histoire sera indiquée sur un panneau.



Des travaux de reprise d'un éboulement à Daïssès ont été effectués par l'entreprise Bertrand (photo 3).

Au château d'eau de Comblat le Puy le remplacement du système de pompage, l'alimentation électrique et la pose d'un transformateur ont été indispensables pour l'alimentation en eau de la commune .



La clôture en rondins de bois, entre le parking de l'office de tourisme et le terrain de foot, a été enlevée ce qui va faciliter l'entretien des abords avec le roto fil .

Des travaux d'assainissement sont en cours avenue Antoine Fayet et rue de la gare.



Les services municipaux ont construit un bac à chlore dans le local de la piscine afin de respecter la réglementation. Ils ont aussi repeint plusieurs vestiaires du gymnase.  
 Les greniers des bâtiments municipaux ont été vidés et nettoyés afin de réaliser l'isolation des plafonds qui permettra une économie importante d'énergie.  
 Dans le logement du gardien du camping et dans deux logements du « bâtiment des pompiers » une douche a été installée par l'entreprise Ferrière.  
 A l'entrée sud de Vic, au bord de la route nationale, des millepertuis ont été plantés pour renouveler la végétation d'une partie du talus.  
 L'installation de la fibre optique est presque terminée.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle ne comprend pas les travaux d'entretien courant.

## Une bonne nouvelle !

La commune de Vic sur Cère a obtenu le renouvellement de son classement en « Station classée de tourisme » par décret du 8 juin 2015.

C'est une reconnaissance du travail mis en œuvre qui nous permet de rejoindre les pôles d'excellence touristique de notre pays.



## Piscine, Mini-Golf, Maison des eaux: Tarifs 2015

<u>Piscine</u>	
<p style="text-align: center;"><b>Ouverture</b></p> <p>En juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 (sauf le dimanche 19 h)            En juillet et août de 11 h à 19 h</p> <p style="text-align: center;"><u>Les leçons ont lieu de 9 h à 11h (réservations directement auprès des maîtres nageurs)</u></p> <p style="text-align: center;"><b>Tarifs</b></p> <p>Gratuit pour les moins de 5 ans</p> <p><b>De 5 à 15 ans inclus</b> 1,80 €. Carnet de 10 entrées 11 €. Carnet de 20 entrées 16 €  <b>Adultes</b> 3,30 €. Carnet de 10 entrées 25 €. Carnet de 20 entrées 40 €</p> <p><b>Accompagnateurs d'enfants et colonies de vacances</b> 1 €</p>	<div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><b>Important ! les cartes d'entrée de piscine seront valables d'une année sur l' autre.</b></p>

## Mini-golf



### Ouverture

En juillet et août: de 10 h à 13 h  
et de 16 h à 20 h

### Tarifs

*Adultes* 4,20 €  
*Enfants de 5 à 12 ans, familles (2 personnes + 2 enfants), groupes (10 personnes minimum)* 2,60€

## Maison des eaux

### Ouverture

Le lundi et le jeudi après-midi de 14 h à 18 h avec une employée de la commune  
Le mercredi matin avec l'Office de Tourisme intercommunal dans le cadre des visites de la ville

### Tarifs

Gratuit.  
Possibilité d'acheter des affiches et des cartes postales (reproductions d'anciennes publicités) sur place



## Festivités organisées par la commune

Suivant le souhait des acteurs du tourisme et les propositions des associations en octobre 2014, le programme estival est très fourni. **La municipalité a donc décidé de recentrer ses animations sur 3 temps forts** pour éviter un trop grand éparpillement et toujours dans un souci de limitation de la dépense publique. Nous mettrons donc « le paquet » (autour de 60 000 €) sur :



→ **Le 14 juin : les Etoiles du sport**, dont la réalisation nous a été confiée par le Conseil Départemental. Autour de notre fidèle Marie-José Pérec, nous avons accueilli entre autres : Thierry Omeyer (hand ball), Lilian Thuram (football), Mickaël Llodra (tennis) et Alexandre Audebert (rugby).

Un grand **MERCI** à tous les bénévoles.

→ **Foire du 14 juillet : la Fête Nationale** est préparée selon une formule entièrement nouvelle !

**La route nationale sera fermée de 7 h à 2 h du matin.**

**En matinée** : marché animé par le groupe les Pick Ups, démonstration et animations par les Sapeurs Pompiers du Centre de Secours, dédicaces à la Maison de la Presse.

**A midi** : pique-nique, la municipalité mettra à la disposition des personnes qui voudront pique-niquer (après avoir acheté leur repas auprès des producteurs locaux et des commerçants vicois), des tables à l'ombre des arcades de la salle culturelle du Carladès, des chaises et de la vaisselle jetable (recyclable).



**L'après midi** : jeux intervillages dans le Parc de Loisirs, première édition d'Intercités préparée par l'ASEC à l'échelle de la communauté de communes ( animation musicale par la Fanfare "L'Indépendante").

**En soirée** : Fête des Lampions avec défilé au départ de la Place de la Mairie vers le Parc des Loisirs où le feu d'artifice sera tiré à 23h.

- **Bal musette** animé par les « Bons Copains » en centre ville (Place du Marché).



→ **Les 13, 14 et 15 août : Le Festival de folklore du monde**, en partenariat avec le casino de Vic sur Cère, avec 5 groupes toujours aussi prestigieux, sera le 3<sup>ème</sup> temps fort de l'été.

→Le 13 à 20 h 30, salle Polyvalente : Timor et l'Afrique du sud. Entrée 6 €.

→Le 14, même lieu, même heure, même tarif : la Nouvelle Zélande et le Kamtchatka

→Le 15, au Théâtre de verdure : ces 4 groupes + l'Oudmourtie et la fanfare Nice la Belle.

A noter : l'association NAWÉ (Africa Vic) participera à cette journée de fête, qui se continuera autour d'un apéritif musical et d'un Barbecue géant dans le Parc. Venez passer la soirée avec tous les artistes ! Enfin, le brillant feu d'artifice et un bal sympa clôtureront les festivités organisées par la commune.

Beaucoup d'autres animations vous seront proposées par l'association des commerçants et artisans, l'ASEC et la nouvelle association D'Lire autour du livre. Pour plus de précisions, rendez vous à l'Office de Tourisme ou consultez le programme hebdomadaire à disposition chez les commerçants adhérents. Un condensé des animations de l'été figure en dernières pages du présent bulletin.

## Festivités du 14 Juillet et du 15 Août : nous avons besoin de vos lumières !



- Lors des préparations des fêtes estivales que sont la fête du 14 juillet et celle du 15 août, l'idée a été soumise d'agrémenter ces dernières par des illuminations.

Ainsi, des lumignons pourraient être déposés sur le bord de chacune des fenêtres des habitations, créant ainsi une ambiance lumineuse naturelle et enchantée.

- Nous vous proposons de jalonner également le parcours du défilé nocturne par des objets lumineux. Il n'est pas besoin de matériel

élaboré. Une simple bougie posée dans un verre coloré peut parfaitement convenir.

- Nous vous invitons donc à déposer lampions, chandelles et autres photophores devant vos fenêtres, à partir de 21h30 environ, heure du départ du défilé, afin de donner à notre bourg une atmosphère festive nouvelle.

## Vie associative

### **Nouveaux responsables :**

Monsieur Auzoles a été élu président de l'**Automne Vicois** ; il succède à Madame Allègre.

**Vertical Vic** a désigné un nouveau bureau : Sébastien Deroo président, Michel Lasmartres secrétaire, Laurence Amiot trésorière

**Bel exemple de mutualisation** : malgré une météo défavorable, la course contre le diabète du 19 avril a connu un beau succès avec 165 participants et un reversement de près de 500€ à chacune des deux associations aurillacoises de diabétiques. Cette manifestation, nouvelle à Vic sur Cère, a été initiée et pilotée par le **FSE du Collège** mais 16 autres associations vicoises y ont pris part, tant pour son déroulement que

pour sa préparation. Bravo à tous ces bénévoles qui ont su se fédérer pour une bonne cause !

**Problèmes de locaux :** Carladès@net ne disposera plus de la salle prêtée par le Collège car l'établissement doit réaménager ce local. Le préfabriqué utilisé depuis très longtemps par la **Bourrée du Carladès** se dégrade de plus en plus. La municipalité réfléchit au relogement de ces deux associations.

**Subventions aux associations:** les associations ont toutes apporté leur contribution à l'effort collectif de réduction des dépenses de fonctionnement de la commune. **Les subventions ont été attribuées selon les critères suivants: situation financière de l'association, autres aides municipales (personnel, matériel et locaux), impact sur la vie de la cité.**

**Divers :**

**L'Association Spectacles En Carladès « ASEC »** diversifie son programme d'animations : après le bal de la Caneta en février et le tournoi de volley en avril, deux nouvelles animations sont prévues: les Jeux Intercités le 14 juillet et le Forum des associations en septembre.

**L'Association des Commerçants et Artisans Vicois « ACAV »** a organisé pour la 1ère fois le Salon du « Bio et du Bien-être » les 27 et 28 juin. Deux Salons de l'artisanat vous seront proposés les 23 juillet et 13 août.

## Zoom sur une association : l'ADMR

**Premier réseau associatif français de proximité**, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis 70 ans. Le sigle ADMR (*Aide à domicile en milieu rural*) est adopté en 1976. Afin de permettre un meilleur développement en milieu urbain, le nom *Aide à domicile en milieu rural* est abandonné en 1998, au profit du seul sigle ADMR.

« Par conviction et engagement, le quotidien de nos clients est notre métier. À l'ADMR, nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience dans quatre domaines de service : autonomie, domicile, famille et santé. »

L'ADMR, c'est **3 270 associations** sur l'ensemble du territoire, regroupant **110 000 bénévoles** et **100 000 salariés**.

Ils agissent chaque jour pour apporter un service à domicile sur mesure à près de **723 000 clients**.

Présente et très active sur la commune de Vic sur Cère, l'ADMR a ses locaux **au 13 avenue MAX Mabit Fournier (face à la gendarmerie)**.

Elle développe son activité dans plusieurs domaines :

- Maintien à domicile des personnes âgées (toilettes, ménage, courses, préparation des repas)
- Aide à domicile (heures de ménage)
- Garde d'enfant à domicile

Une équipe est à votre disposition pour tous renseignements (**Devis gratuits**)

Les bureaux sont ouverts le lundi de 14h30 à 17h, le Mardi de 10h à 12h, le mercredi de 14h30 à 17h **Tel : 04 71 49 60 25**



## **INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCERNANT LE BOURG DE VIC SUR CERE**

### **Création d'une chaufferie bois et d'un réseau chaleur bois à Vic sur Cère**

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès souhaite conduire une politique de développement durable et valoriser la filière bois énergie. Cette filière énergétique renouvelable, locale et non délocalisable permettra de réaliser des économies et de maîtriser la facture énergétique. En effet, la chaleur issue de bois est moins chère et plus stable que celle produite à partir des

énergies conventionnelles.

Propriétaires ou gestionnaires de biens immobiliers, si vous devez changer de chaudière, ou bien si vous avez un projet de construction, vous pouvez examiner la possibilité de vous raccorder au réseau chaleur bois et ainsi profiter de cette énergie à coûts réduits.

Pour tout renseignement, prenez contact avec la Communauté de Communes, Place du Carladès à Vic sur Cère. Téléphone 04 71 47 89 02 ou mail [direction@carlades.fr](mailto:direction@carlades.fr)



### **La Maison de Santé pluridisciplinaire**

La commune de Vic a cédé une parcelle de 2 000 m<sup>2</sup> dans le terrain de Cols pour y construire cette Maison de Santé. Cette importante réalisation se concrétise peu à peu : les études concernant les réseaux avancent et plusieurs architectes ont déjà proposé un projet.

De plus l'ARS ( Agence régionale de santé) a labellisé la Maison de Santé, conçue à la bonne échelle, et suivant ses préconisations, ce qui permet d'obtenir davantage d'aides au financement.

### **La zone artisanale de Comblat**

Ce projet d'envergure est extrêmement complexe, mais les principales difficultés sont surmontées. Nous vous invitons à lire attentivement le prochain bulletin d'information de la Communauté de Communes pour tout connaître de ces dossiers qui nous concernent tous.

## Information importante

### **Mise en œuvre de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts**

Nous tenons à rappeler aux administrés qu'il est formellement interdit de faire brûler des déchets, quels qu'ils soient (ni déchets verts, ni déchets ménagers), dans son jardin, sous peine d'amende.

Ils doivent être éliminés par les filières autorisées par le code de l'environnement à savoir : déchetterie à Comblat le Château.

**Pour toute information complémentaire, s'adresser à la Mairie.**

**Nous rappelons également que le stationnement est interdit sur l'arrêt de bus Place de la mairie.**

## Etat civil 2014

### **NAISSANCES : 2014**

- 10 janvier : Nolan GUILHEN
- 17 janvier : Gabriel GINIOUX
- 23 janvier : Nathan RATIÉ LADOU
- 28 février : Ethan NICOLAS
- 10 mars : Bérénice BOREL
- 14 mai : Inès CAILLEAUX
- 4 juillet : Jules ROCAGEL
- 9 juillet : Naomie AMEILHAUD
- 14 août : Chrystal CLERMONT
- 5 septembre : Sarah LUCAS
- 16 novembre : Victor LASMARTRES

### **MARIAGES : 2014**

- 6 mars : Danièle ROQUES et Pierre CHAUTARD
- 17 mai : Laurine MALLARD et Jean COURBEBASSE
- 30 mai : Lydie VIALARD et Christophe PENEL
- 5 juillet : Pascale DRELON et Patrick BEC
- 9 août : Isabelle BOURDAIN et Xavier BONAL
- 28 août : Dominique BLANC et Rémi LANDES

## **DECES : 2014**

- 11 février : Daniel BONNEROT
- 6 avril : Jean RICHARD
- 12 avril : René BRUEL
- 24 avril : Vilma DE FILIPPI veuve CAPPELLI
- 19 mai : Jean CARRIAS
- 27 mai : Bernard PETITJEAN
- 30 mai : Jean-Pierre BRIARD
- 18 juin : Colette DASSONVILLE épouse DUMONT
- 4 juillet : Geneviève CALDAMAISON veuve PERRIN
- 12 juillet : Benoît BOUSQUET
- 7 août : Rosa DANGUIRAL veuve
- RATIEUVILLE
- 10 août : Jeanne MABIT divorcée CIPRIANI
- 16 août : Anna BRUNEL veuve GARRIGOUX
- 1<sup>er</sup> septembre : Jean PINQUIER
- 16 septembre : Roland LADOUX
- 19 septembre : André DUMONT
- 1<sup>er</sup> novembre : Roger BLANADET
- 9 novembre : Monique ROQUIER
- 30 novembre : Hortense CHAUTARD veuve FOUR
- 29 novembre : Daniel ALEYRANGUE
- 5 décembre : François TOURVILLE

## **A vos agendas ! Dates à retenir**

- **Tous les lundis du 6 Juillet au 24 Août** : Accueil gourmand 10h30. Entrez dans un Office de Tourisme pas comme les autres... profitez des équipements numériques pour découvrir en image les sites incontournables du Massif Cantalien!

- **du 09 au 10/07/2015 STAGE PHOTO POUR LES ENFANTS** Jeudi et vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la Maison du Tourisme. Inscriptions auprès du Centre de Loisirs Croq Vacances 04 71 62 01 03

- **EXPOSITION "Zoom Photo sur les fleurs et les insectes"** du 01 au 17/07/2015

- **le 09/07/2015 LES GUINGUETTES DE LA CERE** A partir de 20h30, animation musicale et dansante en plein air autour de la musique auvergnate sur différents sites de la commune.

En cas de mauvais temps, repli à la salle du temps libre. Tel. : 04 71 47 51 75

- **du 11 au 12/07/2015 TOURNOI DE TENNIS "LES RAQUETTES GOURMANDES"** du Vic Tennis Parc

Pendant 2 jours sur les courts de tennis en terre battue de Vic sur Cère : Tournoi en double mixte organisé sous forme de poules, ouvert à tous (licenciés ou non) A gagner : des bons repas dans les restaurants locaux  
Tarif : 18 €/paire



- **le 13/07/2015 SOIREE DISCO**

A partir de 22h30, à la Maison du Temps Libre. Soirée musicale thématique pour passer une nuit d'été endiablée, organisée par l'ASEC.  
Entrée 4€.

- **le 14/07/2015 FETE DU 14 JUILLET à VIC**

Marché Pique-Nique, Intervillages, Fête des lampions, Feu d'artifice et Bal (Voir détails plus haut)

- **le 14/07/2015 SEANCES DE DEDICACES** De 9h30 à 13h00, place de la fontaine en présence des auteurs suivants : Tony Rochon, Pierre-Louis Espargilière et Félix Daval.

- **Séances de dédicaces également les 24, 28, 31 juillet puis le 4, 7, 9, 14, 18, 21 Août.**

- **le 14/07/2015 CONCOURS DE PETANQUE EN DOUBLETTES** à partir de 14h au boulodrome.



Concours en doublettes formule A, B, C. Challenge Vialle, prix de la Ville et challenge Danguiral/Delmas. Inscription sur place, licence obligatoire.

- **du 15 au 17/07/2015 LES JOURNEES COMMERCIALES** Jeux dans les commerces participants : passeports à remplir (1 tampon du commerçant pour 3 € d'achat) le passeport est rempli quand on a fait 30 € d'achats. Tirage sur la place de la mairie : nombreux lots !



-**CONCOURS REGIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE AMATEUR**  
du 18/07/2015 au 03/08/2015

A l'issue du concours régional à la thématique libre (règlement sur [cantal-photo-club.fr](http://cantal-photo-club.fr)), plus de 100 photos amateurs primées seront exposées à la salle du temps libre. Au même moment, une sélection des membres du Cantal Photo Club sera mise à l'honneur à la Maison du Tourisme.

- **le 21/07/2015 VISITE ANIMEE DU VIEUX VIC** A partir de 20h30. Visite du vieux bourg de **Vic sur Cère** avec animation musicale, chants et danses traditionnels auvergnats

- **le 23/07/2015 MARCHE DE L'ARTISANAT** toute la journée, sur la place du marché local

- **le 25/07/2015 ZUMBA NIGHT A VIC SUR CERE** à partir de 18h, à la salle polyvalente

- **SALON DU LIVRE D'OCCASION** le 26/07/2015 toute la journée, place de la fontaine et Place de Monaco, organisé par l'association D'Lire en partenariat avec la médiathèque municipale.

- **le 28/07/2015 SOIREE ASTRONOMIE RDV** à 22h ou 21h30, devant la Maison du Tourisme

- **du 31/07/2015 au 02/08/2015 SALON DES ANTIQUAIRES** à la salle polyvalente. Ouvert de 9h à 19h.

- **du 01 au 16/08/2015 Exposition multi-arts des artistes vicois** à la Chapelle du Calvaire .



- **L'ACCORDEON EN CONCERT** le 06/08/2015

à 20h45, à l'Eglise. Concert d'accordéon organisé par l'association Arc en Ciel. Entrée gratuite.

- **du 02 au 14/08/2015 TOURNOI DE TENNIS OPEN D'ETE** du Vic Tennis Parc

- **Salon du Livre toute la journée sur l'esplanade de la mairie:** le 11/08/2015 de 9h30 à 13h et de 15h à 22h. En partenariat avec la Maison de la Presse, la médiathèque municipale et l'association D'Lire. Quarante cinq auteurs seront présents: Pierre Soissons, André Bouyssou, Daniel Brugès, Anne Loyer...

- **MARCHE DE L'ARTISANAT** le 13/08/2015 toute la journée, sur la place du marché local

- **FESTIVAL D'ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DU MONDE** du 13 au 15/08/2015 (Voir détails plus haut)

- **SOIREE DISCO** le 14/08/2015 à partir de 22h30, à la salle polyvalente. Soirée musicale thématisée pour passer une nuit d'été endiablée, organisée par l'ASEC. Entrée 4€.



**AFRICA VIC : STAGES DE DANSES ET DE PERCUSSIONS AFRICAINES**  
du 15 au 22/08/2015 : de nombreuses animations et stages de musiques et danses africaines!

- **15ème RANDONNEE DE "LA REINE MARGOT"** Le 30/08/2015

Randonnée à la journée au départ de la Maison du Temps Libre à Vic sur Cère, à 8h00.

